



GADANCCOURT

géostudio
EMPO
SCAP

Version pour arrêt



0 100 200 m

1. ZONAGE

□ Zonage

2. RISQUES NATURELS

--- Axe de ruissellement des eaux pluviales

3. PROTECTIONS DU PATRIMOINE BÂTI

□ Elément architectural remarquable à protéger (L.151-19 CU)

■ Mur à protéger (L.151-19 CU)

4. PROTECTIONS DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

■ Haie à préserver (L.151-23 CU)

○ Arbre remarquable à préserver (L.151-23 CU)

■ Elément naturel protégé pour son intérêt paysager (L.151-23 CU)

■ Zone humide

5. AUTRES PROTECTIONS

■ Chemin à préserver (L.151-38 CU)



Zoom centre-bourg



0 50 100 m